

Foire aux questions

Techniques d'éducation spécialisée à temps partiel de soir

1. Coût de la formation

Les frais sont de 88,75\$ par cours, pour un total de 24 cours pour cette formation. Les frais des manuels peuvent varier d'un cours à l'autre (maximum 100 \$/cours, aucun achat de manuel pour certains cours). Il faut également prévoir des frais reliés aux certifications des formations RCR et PDSP (environ 35\$).

Pour les détails : [Droits et frais de toute nature](#)

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours?

Vous pouvez acheter les manuels à l'endroit qui vous convient. Vous pouvez également les acheter via la COOP du cégep et nous acheminons, autant que possible, le tout directement à votre domicile par la poste (prévoir des frais de livraison).

2. Critères de sélection

La personne conseillère pédagogique analyse le curriculum vitae, la lettre de motivation et tous les autres documents que vous croyez pertinents à nous transmettre afin de nous faire une bonne idée de votre parcours. Par la suite, nous vérifions le parcours scolaire. Notre souci premier est de rechercher les meilleurs profils TES. Vous devez porter une attention particulière à la qualité du français dans tous vos documents.

3. Substitutions et équivalences

Si vous travaillez comme technicien(ne) en service de garde scolaire ou si vous avez déjà complété l'AEC/DEC en Techniques d'éducation à l'enfance, le cours « Développement de l'enfant » pourrait être crédité si vous avez réussi les cours « Développement de l'enfant 0 à 6 ans » et « Développement de l'enfant de 6 à 12 ans » ou des cours équivalents.

Veuillez noter que d'autres cours, autant collégiaux qu'universitaires, pourraient être crédités, après l'analyse de votre dossier auprès de la personne conseillère pédagogique. Cette dernière sera uniquement complétée après votre admission au programme. Pour ce faire, vous aurez besoin des plans d'études des cours concernés et de vos relevés de notes. Les établissements doivent obligatoirement archiver les plans d'études, donc vous pouvez sans problème en faire la demande si vous ne les avez pas conservés.

4. Déroulement des cours à distance, travaux et devoirs

Les cours à distance peuvent prendre différentes formes. Tout d'abord, il y a des cours en mode « synchrone ». Les personnes étudiantes doivent suivre ces derniers en temps réel de soir avec l'application Teams.

Il y a aussi des cours en mode « asynchrone » où la personne étudiante complète des activités/projets/travaux au moment et au rythme qui lui convient. Dans ce cas, la personne enseignante offre des plages de disponibilités pour accompagner et guider la personne étudiante. La plupart des cours de la formation offrent simultanément ces deux modes d'enseignement.

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation?

Un ordinateur ou un portable muni d'une caméra et d'un micro, des écouteurs et une connexion internet de haut débit.

Le cégep offre gratuitement aux personnes étudiantes admises la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d'accéder, de télécharger et d'installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

De plus, notre équipe vous suggère des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD).

<https://www.cegepst.qc.ca/services-aux-etudiants/services-daccompagnement/#services>

Est-ce qu'il y a beaucoup de travaux à faire?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple, pour le cours « Initiation à la profession » la pondération est de 2-1-2, cela signifie qu'il y a 2 heures de théorie, 1 h de pratique et 2 h de travail ou étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d'équipe si la formation est à distance?

Plusieurs plateformes technologiques permettent aux personnes étudiantes de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. La personne enseignante supervise et anime les équipes de travail.

5. Formation PDSP et RCR

Est-ce que je peux suivre ces formations par moi-même dans ma région?

Les deux formations doivent avoir lieu obligatoirement avant le départ pour le stage 2. Elles doivent être identiques ou équivalentes à celles que nous offrons. Si vous les avez déjà suivies et qu'elles sont toujours à jour, elles peuvent être créditées conditionnellement à une analyse après votre admission officielle dans le programme.

6. Stages

La personne coordonnatrice de la formation assure la recherche et le placement des personnes étudiantes en stage.

Est-ce que je peux faire mon stage dans ma région?

Les stages se déroulent dans votre région respective.

Est-ce possible de concilier mon travail à temps plein avec les stages?

C'est possible, mais sachez que :

Pour le stage 1 : être disponible pour compléter 91 h dans un milieu et 12 h pour des rencontres durant une période de 14 semaines.

Pour le stage 2 : être disponible pour compléter 292 h dans un milieu et 35 h pour des rencontres durant une période de 15 semaines.

Pour le stage 3 : être disponible pour compléter 454 h dans un milieu et 35h pour des rencontres durant une période de 14 semaines.

Si j'ai déjà effectué un stage avec une clientèle particulière, puis-je avoir des acquis?

Il y a une possibilité si c'est relié à un cours de stage déjà réussi, mais il faudra analyser la demande après votre admission officielle au programme. Cependant, si cela a été fait en lien avec de l'expérience de travail, alors il faudra reconnaître cette dernière via le service de la reconnaissance des acquis et des compétences de notre collège :

<https://www.cegepst.qc.ca/formation-continue/reconnaissance-des-acquis-et-des-competences/>

7. Cheminement après la formation

Si j'ai déjà un DEC dans un autre domaine, est-ce que mon AEC en TES pourra être reconnu en DEC?

L'AEC du Cégep Sorel-Tracy est particulière puisqu'elle offre les mêmes cours spécifiques qu'au DEC en TES. La différence se situe au niveau des cours de base qui ne sont pas offerts à l'AEC (français, anglais, philosophie et conditionnement physique). Toute personne étudiante détenant déjà un DEC dans une autre discipline peut compléter à la fin de sa formation une demande d'analyse de dossier afin de convertir son AEC TES en DEC TES.

Est-ce que je peux faire mes cours de base après cette formation?

Ils peuvent être complétés à distance avec le service de la reconnaissance des acquis et des compétences du collège. Le tout se fait à votre rythme.

<https://www.cegepst.qc.ca/formation-continue/reconnaissance-des-acquis-et-des-competences/>

Est-ce que je peux être admis(e) à l'université après cette AEC?

Chaque université possède ses propres critères de sélection. Il est préférable de soumettre cette question directement à un établissement universitaire.

Est-ce que l'AEC en Techniques d'éducation spécialisée est reconnue dans tous les milieux de travail?

Il est de votre responsabilité de vérifier si les employeurs de votre région reconnaissent l'AEC en TES.